



[Regards croisés]

## Label Ville Internet 2000, une mesure de la vitalité

### des collectivités dans le développement de l'Internet citoyen.

Par Emmanuel Arlot

L'opération « Label villes Internet », soutenue par les pouvoirs publics, initiée par l'association Vecam (Veille Européenne et Citoyenne sur les Autoroutes de l'Information et le Multimédia) a pris, dès sa deuxième édition, une ampleur nationale. Cent soixante trois communes étaient candidates au label.

Il s'agit d'un concours entre municipalités, destiné à valoriser les villes qui s'investissent dans l'appropriation d'Internet par les citoyens. Les villes sont invitées

à répondre à un questionnaire qui a pour fonction de relever les usages d'Internet dans les domaines relatifs à l'organisation et à la politique de la ville. Les différents axes considérés sont :

- **l'accessibilité à Internet dans la ville** : points d'accès publics, centres multimédias, équipement des écoles... et personnel dédié à l'accompagnement ;
- **les services aux habitants** : participation des citoyens à la vie collective, télé-procédures, accès aux services publics, infor-

mations générales...

- **la mise en réseaux des acteurs locaux** : services municipaux déconcentrés, associations, centres sociaux, espaces culturels, écoles, entreprises...
- **l'observation des usages** : réflexion avec les habitants sur les besoins, analyse des usages proposés par la collectivité, observation de l'appropriation sociale de l'Internet, ...





• **le soutien à l'auto-production de nouveaux usages de l'Internet par les citoyens** comme l'aide à la création de site, le soutien logistique.

Cette année, seules trois villes se sont vues attribuer les quatre arobases qui désignent un développement remarquable dans la majorité des domaines : Hérouville-Saint-Clair (14), Douvaine (74) et Issy-les-Moulineaux (92). Pour mieux comprendre les réponses apportées par ces villes aux défis que posent les nouvelles technologies de l'information et de la communication aux collectivités, nous sommes allés visiter les sites municipaux. Il ressort que cette politique volontariste en matière de technologies de l'information et de la communication est liée, soit à une politique traditionnellement forte de soutien aux associations, soit à une volonté première de mettre en valeur toutes les ressources locales, soit à la taille de la commune. Cependant, ces expériences sont avant tout emblématiques de la vitalité des municipalités en terme d'Internet citoyen.

#### **Hérouville-Saint-Clair**

25 000 habitants

Maire : François Geindre

Site : <http://mairie.herouville.net>

Ce qui ressort du site quand on navigue à l'intérieur des pages est la qualité, l'originalité et la diversité des services proposés en ligne et des renseignements que l'on peut obtenir en direct.

**Le point fort : la formation et l'aide à la réalisation de sites Internet pour les associations.**

Cette incitation à la création accompagne une politique

dynamique de multiplication des points d'accès et se traduit par une effervescence d'innovations. Un service internet « Hérouville Association » est dédié entièrement à la promotion de l'usage d'Internet et à l'échange d'informations utiles au développement de la vie associative. Initiation, consultation gratuite, abonnements, accompagnement dans sa recherche, etc. L'utilisateur néophyte dispose de tout l'équipement, d'une logistique et d'équipes compétentes pour devenir en deux temps trois mouvements un internaute confirmé. Mais « le plus » offert, est la mise à disposition gratuite d'une maquette de saisie guidée pour commencer la réalisation de son site. On ne sait pas, en revanche, comment la population s'est appropriée ce service.

#### **Douvaine**

4 000 habitants

Maire : Marcel Hauteville

Site : <http://www.ville-douvaine.fr>

**Le point fort : l'interactivité.**

En premier lieu ce qui retient l'intérêt est la convivialité du site, et la multiplication des interfaces interactives : moteur interne de recherche, cookies, boutons, signets, photos cliquables, cartes et plans animés. Le nom de la ville est utilisé comme acronyme où chaque lettre renvoie à une rubrique : histoire, découverte, promotion des produits régionaux, et enfin, tout ce que la ville propose pour l'organisation d'événements ou de manifestations pour les particuliers ou les associations.

**La participation citoyenne en ligne.**

Tout est fait pour favoriser l'expression et l'échange entre les élus et les concitoyens : forums,

“chat”, saisie de son e-mail, contacts, etc. Une série d'enquêtes d'utilité publique sur des problèmes de voirie et d'équipement est mise en ligne, ce qui permet aux habitants de s'informer directement des dossiers. Dans la rubrique : conseil municipal, on trouve la liste de tous les membres du conseil avec leur adresse électronique pour pouvoir contacter chacun d'eux directement. Sur le forum, plusieurs sujets de « conférences » sont proposés, les discussions sont totalement libres. Seule la discussion intitulée "Petites Annonces" est soumise à contrôle. Chaque message posté dans cette conférence fait l'objet d'un contrôle avant publication. Une rubrique « salon de discussion en direct » est offerte, elle est mise à jour toutes les trente secondes et le nombre d'utilisateurs est affiché. Cependant, la participation semble encore timide.

#### **Issy-les-Moulineaux**

53 000 habitants

Maire : André Santini

Site : <http://www.issy.com>

Issy-les-Moulineaux dispose de moyens considérables grâce à l'appui de sociétés telles que France Télécom ou Vivendi. Son site municipal est reconnu comme l'un des meilleurs de France et elle s'est équipée d'une structure de télévision par câble qui retransmet une fois par mois le conseil municipal. On a donc affaire à une commune utilisant au maximum les technologies de l'information « au service de la démocratie ».





### **La Web TV locale d'Issy-les-Moulineaux.**

Issy innove en lançant T2i en première nationale, une télévision locale diffusée sur Internet : un magazine hebdomadaire d'informations accessible à partir du site web de la ville. Des reportages sont mis en ligne et sont consultables par tous ceux qui sont abonnés au câble (cinq milles foyers abonnés) ou à L'ADSL (connexion à Internet à haut débit offerte par France Télécom), mais aussi par tout internaute pour peu qu'il s'arme de patience et possède les logiciels idoines téléchargeables directement du site. Pour les autres, restent les informations textuelles, ce qui donne un sentiment de frustration et l'impression que le site web d'Issy-les-Moulineaux semble avant tout s'inscrire dans une démarche « d'innovation pour l'innovation ».

### **Le conseil municipal interactif**

T2i n'est pas une véritable télévision locale, elle ne dispose pas de son propre canal télévisé et n'émet pas à jours et heures fixes. Elle se veut un outil de démocratie locale puisque son unique but est de retransmettre les séances du conseil Municipal en permettant aux habitants de suivre et d'intervenir pour poser des questions en direct ou formuler des remarques. Un magazine pédagogique de trente minutes précède les retransmissions expliquant les points qui vont être débattus.

Toutes les réunions du Conseil

Municipal ne sont pas retransmises. Seules celles du Conseil Municipal interactif, qui se réunit six fois par an pour délibérer et adopter les projets et décisions qui intéressent les isseens, sont en direct. Des lieux publics sont spécialement ouverts pour la circonstance. On peut intervenir par téléphone, messagerie Internet ou par Minitel ou, tout simplement, en assistant physiquement aux délibérations.

A priori, la mise en place de ce dispositif s'inscrit dans la stratégie de communication d'André Santini. Cependant, il semble que les personnes interrogées sur cette expérience de « démocratie électronique » y voient avant tout un progrès en terme de transparence.

Ces expériences sont remarquables et montrent chacune en leur genre des chemins d'évolution possibles. La municipalité d'Hérouville-Saint-Clair a pris le parti d'impliquer le tissu associatif par la formation et la mise à disposition gratuite de toute une logistique pour la réalisation de sites. Cela produit une émulation entre les associations porteuse de créativité et promet de renforcer la dynamique d'appropriation d'Internet par la population. Douvaine a choisi de mettre en ligne des dossiers sur des projets de voirie et d'équipement et de permettre ainsi à chaque citoyen de donner son avis et de se sentir impliqué activement dans la stratégie de développement de la commu-

ne. Quant au conseil municipal interactif initié par la ville d'Issy-les-Moulineaux, il constitue certainement l'action de démocratie participative la plus ambitieuse et la plus innovante.

Cependant, on aimerait en savoir davantage sur l'appropriation par les populations de ces offres a priori exemplaires. La visite des sites permet difficilement de se faire une opinion sur ce point, mais on remarque néanmoins que les forums proposés ne déplacent pas les foules et que les services annoncés ne sont pas toujours mis en ligne.

Enfin, on constate que les trois villes primées sont des villes de dimension modeste. Est-ce à dire que l'on soit plus novateur, plus dynamique dans les petites villes que dans les grandes ? Peut-être..., mais il faut certainement considérer aussi que les enjeux et les processus de développement ne sont pas les mêmes. Entre une agglomération et une ville de dimension modeste les questions de gouvernance, la complexité de l'organisation, les modes de relation entre la sphère privée et le service public, la motivation des acteurs renvoient à des approches et des réponses différentes.

A quand une labellisation qui tienne compte de la taille et de la nature des collectivités ?

